

L'ÉVÉNEMENT

LE PROCÈS DES QUATRE PIRATES DE L'AIR AMÉRICAINS

Des accusés tranquilles

A l'audience d'hier, ils n'ont cherché ni à nier ni à renier ce qu'ils ont fait

On attendait au début de l'audience d'hier du procès des quatre Noirs américains, auteurs du détournement sur Alger de l'avion Detroit-Miami, la déclaration politique que Melvin Mac Nair n'avait pu prononcer lundi à l'ouverture des débats, le président de la cour d'assises de Paris ayant jugé le moment inopportun. Il n'en a plus été question ; dès 13 h, l'interrogatoire sur les faits a commencé.

LES faits, rien que les faits. Toute la première audience réservée à l'interrogatoire des quatre accusés sur leur vie ayant été consacrée à faire le procès du racisme présent dans tous les événements de leur existence, on n'est plus revenu là-dessus hier. Minute par minute depuis la cérémonie symbolique — l'enterrement d'une poupée blanche, un poignard fiché dans le dos (voir *le Matin* du 20 novembre) — célébrée la veille du départ jusqu'à l'entrée du DC8 à Alger, le président Gaillardot, dont il faut louer

la parfaite objectivité, a récapitulé les faits un à un sans omettre un détail, rendant à chacun des quatre inculpés son rôle et lui demandant s'ils étaient toujours d'accord pour l'assumer.

Les quatre répondirent avec la même courtoisie, la même bonne volonté, prenant chacun son compte rien de plus rien de moins, et laissant sa part à George Wright, un cinquième personnage qui les accompagnait dans cette odyssee et dont on ne sait ce qu'il est devenu. On pourrait donc aujourd'hui lui mettre tout sur le dos, mais il n'en est

rien. Melvin Mac Nair reconnaît avec la plus grande franchise le rôle important qu'il a joué dans la préparation d'un détournement d'avion.

C'est lui qui a notamment acheté les munitions correspondant aux armes destinées à cette entreprise. « *Pourquoi avez-vous décidé de prendre des armes chargées ?* », lui demande le président. Toujours décontracté et souriant, Mac Nair répond : « *Pour persuader les membres de l'équipage, que nous étions sérieux.* »

Les trois autres ne cherchent pas davantage à dissimuler, si bien que les choses vont très vite. Une heure et demie pour cinq examens des faits, alors qu'il en avait fallu cinq pour passer en revue les *curriculum vitae* : ce procès restera celui du racisme plutôt que celui de quatre « pirates de l'air ».

Premier témoin à la barre : Shirley Morgan, hôtesse à bord du DC8. Bien qu'armés, les pirates ne devaient pas être trop effrayants. A George Brown qui, après lui avoir mis le canon d'un revolver sur le ventre, lui commandait un whisky, miss Morgan répondit sans se démonter le moins du monde : « *C'est très mauvais pour vous. Vous risquiez de perdre ensuite votre sang-froid...* » « *Vous avez raison* », répondit Brown qui n'insista pas davantage pour obtenir son whisky.

Quant au chef, selon le témoin, c'était Wright, « *celui qui n'est pas là* ». Cela, les quatre inculpés présents n'avaient même pas songé à le dire. Les dépositions des autres membres de l'équipage entendus hier ont confirmé de la même façon la sincérité des accusés.

Charles Blanchard